



« Que les vallées soient vos rues et les bosquets vos lieux de rencontre, les sentiers verts vos ruelles, les collines vos observatoires célestes, que vous puissiez vous chercher l'un l'autre à travers les grands bois et ramener les senteurs de la forêt dans vos vêtements. »

Projet Famille

Offre de séjours en vertu du Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances pour les familles défavorisées

À tous les étés, du 1 juin au 30 septembre, le Havre Familial accueille, dans le cadre du programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV) subventionnés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), des familles moins nanties qui, sans ce programme, ne pourraient s'offrir des vacances à l'extérieur de la maison au cours l'été.

Pour être admissibles, les familles doivent être référées par un organisme communautaire ou de charité reconnu par le gouvernement. Habituellement, ces organismes sont voués au support de familles, de parents monoparentaux ou de clientèles en détresse.

Les familles peuvent également faire une demande directement au responsable du comité « Projet Famille » du Havre Familial, Monsieur Lucien Demers à l'adresse courriel suivante : lucierendemers@gmail.com. Toutefois, dans le cas d'une demande directe, la famille doit, en plus de nous faire parvenir une lettre de présentation sur sa situation familiale, respecter certains critères, notamment au niveau du revenu familial annuel.

Les seuils de revenus à respecter sont les suivants :

- 1 personne : Moins de 22 999 \$
- 2 personnes : 23 000 \$ - 27 999 \$
- 3 personnes : 28 000 \$ - 34 999 \$
- 4 personnes : 35 000 \$ - 41 999 \$
- 5 personnes : 42 000 \$ - 47 999 \$
- 6 personnes : 48 000 \$ - 53 999 \$
- 7 personnes : 54 000 \$ - 59 999 \$

Donc, par exemple, si la famille comprend 4 personnes, le revenu familial de celle-ci ne devra pas être plus élevé que 41 999 \$. La famille qui fait une demande doit également joindre à celle-ci ou nous faire parvenir par télécopieur, une copie de son rapport d'impôt ou avis de cotisation 2011. Nous vous assurons de la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez relativement à votre revenu familial.

Les familles ainsi sélectionnées ont l'opportunité de venir passer un séjour en vacances dans l'un des plus beaux centres de vacances au Québec et ce, à une fraction du coût normal. Habituellement, pour les familles référées par les organismes reconnues par le MELS, nous offrons un rabais de 80 % et 15 % pour les familles faisant des demandes directes.

Les demandes, autant de la part des organismes que des familles, doivent nous être transmises avant le 31 décembre de chaque année. Par la suite, les membres du comité « Projet Famille » se réunissent au mois de février, analysent les demandes et font des recommandations. Le responsable du comité prend parfois même des dispositions pour rencontrer les familles sélectionnées, pour vérifier la nature de leurs besoins et pour leur expliquer en détails la vie en séjour vacances familiales au Havre Familial.

Enfin, voici le témoignage de l'un des organismes ayant bénéficié d'un séjour au Havre Familial via le programme d'accessibilité aux camps de vacances.

« À la merveilleuse équipe du camp Havre Familial,

L'été 2009 a été encore une fois féérique pour des familles et jeunes de la Maison de la famille de la MRC Montcalm. Au nom des enfants, des parents et des bénévoles accompagnateurs nous vous remercions sincèrement pour votre grande générosité.

En plus de vivre des moments magiques lors de leur semaine au camp, cette expérience a permis à des bénévoles d'accompagner des jeunes vers l'autonomie et le dépassement de soi. L'expérience du camp Havre Familial est un privilège en soi qui laisse une trace, une empreinte dans le cœur et la mémoire des enfants et des familles participantes.

C'est avec gratitude et reconnaissance que nous vous remercions pour les chalets offerts encore cette année dans votre site enchanteur.

Veillez recevoir l'expression sincère de nos sentiments les plus distingués.

Familialement vôtre,

*Josée Saint-Jacques, coordonnatrice services à la famille
Henri Thibodeau, directeur général »*
